

# Les 5 piliers de l'Islam

Les cinq piliers de l'Islam sont des devoirs religieux mis en place depuis plus de 1400 ans. Evoqués dans plusieurs versets et sourates du Coran, ils sont divins et inchangeables à travers le temps et l'endroit.

Ils doivent être accomplis par tout musulman, femme ou homme adulte.

Le Prophète ﷺ a dit : « L'Islam est basé sur cinq (piliers) : l'attestation qu'il n'y a de dieu qu'Allah et que Mohamed est son envoyé ; la pratique des 5 prières ; le paiement de l'aumône légale ; le jeûne du mois de Ramadan et le pèlerinage » Rapporté par Boukhari et Mouslim.

- L'attestation de foi
- La prière
- L'aumône légale
- Le jeûne
- Le pèlerinage

Cette attestation constitue une conviction de l'existence d'Allah sans associé ou égal, et de la prophétie de son messager Mohamed ﷺ. Elle incite les musulmans à appliquer les commandements de l'Islam en suivant le Coran et la Sunnah.

La prononciation de l'attestation de foi n'est pas restreinte aux paroles, elle doit être renforcée par l'application des devoirs et principes de l'islam.

Il est bon à savoir que l'attestation de foi ne néglige pas la présence d'autres prophètes et saints avant l'envoi du prophète Mohamed ﷺ.

Cette attestation constitue une conviction de l'existence d'Allah sans associé ou égal, et de la prophétie de son

messenger Mohamed ﷺ. Elle incite les musulmans à appliquer les commandements de l'islam en suivant le Coran et la Sunnah.

La prononciation de l'attestation de foi n'est pas restreinte aux paroles, elle doit être renforcée par l'application des devoirs et principes de l'islam.

Il est bon à savoir que l'attestation de foi ne néglige pas la présence d'autres prophètes et saints avant l'envoi du prophète Mohamed ﷺ.

Cette attestation constitue une conviction de l'existence d'Allah sans associé ou égal, et de la prophétie de son messenger Mohamed ﷺ. Elle incite les musulmans à appliquer les commandements de l'islam en suivant le Coran et la Sunnah.

La prononciation de l'attestation de foi n'est pas restreinte aux paroles, elle doit être renforcée par l'application des devoirs et principes de l'islam.

Il est bon à savoir que l'attestation de foi ne néglige pas la présence d'autres prophètes et saints avant l'envoi du prophète Mohamed ﷺ.

Cette attestation constitue une conviction de l'existence d'Allah sans associé ou égal, et de la prophétie de son messenger Mohamed ﷺ. Elle incite les musulmans à appliquer les commandements de l'islam en suivant le Coran et la Sunnah.

La prononciation de l'attestation de foi n'est pas restreinte aux paroles, elle doit être renforcée par l'application des devoirs et principes de l'islam.

Il est bon à savoir que l'attestation de foi ne néglige pas la présence d'autres prophètes et saints avant l'envoi du prophète Mohamed ﷺ.

Cette attestation constitue une conviction de l'existence

d'Allah sans associé ou égal, et de la prophétie de son messenger Mohamed ﷺ. Elle incite les musulmans à appliquer les commandements de l'Islam en suivant le Coran et la Sunnah.

La prononciation de l'attestation de foi n'est pas restreinte aux paroles, elle doit être renforcée par l'application des devoirs et principes de l'islam.

Il est bon à savoir que l'attestation de foi ne néglige pas la présence d'autres prophètes et saints avant l'envoi du prophète Mohamed ﷺ.